

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE DU JEUDI 22 JUIN 2017

Compte-rendu :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 18 mai 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la décision modificative n ° 1 du budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de l'A.D.E.M.E (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) dans le cadre du COEP pour la salle des fêtes et autorise le Maire ou les Adjoints à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès du Pays du Gâtinais, pour la rénovation de la Maison de la Musique d'un montant de 15 477 € HT et autorise le Maire ou les Adjoints à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le transfert de propriété modifié et définitif des parcelles délimitées par le géomètre Hubert Legrand, à la Région Centre, dit que tous les frais liés à ce transfert sont pris en charge par le Conseil Régional et autorise le Maire ou un adjoint à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la signature de la convention entre CICLIC et la commune de Bellegarde pour le cinémobile et autorise le Maire ou un adjoint à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'entériner le prix proposé de 2€ pour le livret de coloriage « Bellegarde au XVIIIème siècle » et dit que ce tarif fera partie de la régie « animations culturelles et patrimoniales ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte des travaux de sécurisation et décide de solliciter le produit des amendes de Police en vue de ces aménagements de stationnements et de sécurité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte des travaux de sécurisation et décide de solliciter le Fonds d'Aide à la Voirie Communale en vue de ces aménagements de sécurité.

Prochain conseil municipal : jeudi 27 juillet 2017 – 19 heures